

Nomination du Gouvernement

L'Ordre National des Infirmiers félicite Geneviève Darrieussecq et l'appelle à accélérer les réformes infirmières pour améliorer l'accès aux soins pour tous

L'Ordre National des Infirmiers félicite Geneviève Darrieussecq pour sa nomination au poste de ministre de la Santé et de l'Accès aux soins et lui adresse tous ses vœux de réussite. L'Ordre National des Infirmiers tient également à féliciter Paul Christophe, pour sa nomination au poste de ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Egalité entre les femmes et les hommes.

La nomination de Geneviève Darrieussecq intervient dans un contexte marqué par une nouvelle crise estivale des urgences hospitalières, révélant les profondes difficultés du système de santé français. L'accès aux soins est l'un des principaux défis, alors que la santé demeure une des trois premières préoccupations des Français, selon le sondage ELABE du 11 septembre dernier. **Actuellement, 7 millions de Français, dont 700 000 atteints d'une affection de longue durée, sont sans médecin traitant.**

Dans ce système en tension, les infirmier(e)s jouent un rôle essentiel pour assurer la continuité des soins. **C'est pourquoi la reconnaissance et l'évolution de leurs missions sont devenues une priorité urgente.**

L'Ordre National des Infirmiers rappelle que des mesures concrètes peuvent être mises en œuvre rapidement, notamment avec la concrétisation des textes législatifs portés par Stéphanie Rist, députée du Loiret, et Frédéric Valletoux, député de Seine-et-Marne et ancien ministre de la Santé. Deux décrets majeurs sont en attente : **l'un permettant l'accès direct et la primo-prescription pour les infirmiers en pratique avancée (IPA), et l'autre autorisant les infirmiers à réaliser des soins spécifiques en matière de plaies et de cicatrisation.**

L'Ordre appelle également Geneviève Darrieussecq à soutenir la poursuite de la réforme de la profession infirmière, indispensable pour valoriser et reconnaître les 640 000 infirmier(e)s qui interviennent chaque jour auprès des patients.



Alors qu'une proposition de loi portée par Charlotte Parmentier-Lecocq, députée du Nord, visant à créer une consultation infirmière, devait être présentée au Parlement, la dissolution de l'Assemblée nationale a interrompu ce travail législatif. L'Ordre National des Infirmiers espère que ce processus pourra reprendre rapidement, avec pour objectif **de mieux définir les missions des infirmiers**, notamment en matière de soins relationnels, de coordination des parcours de soins, de prévention, et de formation des futures générations d'infirmiers.

« L'Ordre National des Infirmiers appelle madame Geneviève Darrieussecq à se saisir sans attendre de la problématique de l'accès aux soins, de l'amélioration de la prise en charge des patients et de l'accompagnement de leurs proches. Plusieurs solutions peuvent être mises en place. Consensuelles et transpartisanes, elles résident dans une meilleure coopération entre les professionnels de santé et par une reconnaissance du rôle des infirmiers à la hauteur des missions qu'ils exercent chaque jour auprès des patients. L'Ordre National des Infirmiers alerte également la ministre sur la nécessité de porter une attention particulière sur la santé et le bien-être des soignants dont l'exercice de plus en plus difficile, influe également sur la qualité des soins. » souligne Sylvaine Mazière Tauran, présidente de l'Ordre National des Infirmiers.

Représentant les infirmiers qui accompagnent les patients à chaque étape de leur vie, l'Ordre National des Infirmiers se positionne comme un interlocuteur privilégié et un partenaire constructif des pouvoirs publics.

